

LUNDI 19 NOVEMBRE 2018

## **L'itinérance touristique à vélo, un axe stratégique du tourisme en Deux-Sèvres aux multiples enjeux**

Voté en séance publique ce lundi 19 novembre 2018 par le Conseil départemental des Deux-Sèvres, le Schéma cyclable touristique trace la route de l'itinérance touristique à vélo pour les cinq prochaines années. Un axe stratégique fort du Schéma touristique départemental du tourisme, un poids-lourd économique à exploiter. " Le tourisme à vélo est une filière économique en plein développement en France et particulièrement dans le Grand Ouest avec des itinéraires structurants tel que la Vélo Francette, coordonnée par le Département des Deux-Sèvres et couronnée l'année dernière par la Fédération française de cyclotourisme. **Un premier succès qui a jeté les bases d'une politique ambitieuse pour le développement de l'itinérance touristique, laquelle participera à faire rayonner notre département, mettre en lumière ses pépites patrimoniales et fera pousser de l'activité économique sur le bord des routes, dans les commerces, les hébergements... Toute une filière locale, du réparateur de cycles à la maison d'hôtes en passant par les entreprises bâtisseuses d'infrastructures, sera tirée vers le haut grâce à l'essor du tourisme cyclable ", souligne Gilbert Favreau, président du Conseil départemental des Deux-Sèvres.**

Co-construit avec les acteurs de la filière vélo, les EPCI et le syndicat mixte de la Vallée du Thouet, le Schéma cyclable 2018-2023 porte effectivement des ambitions multiples et transversales :

- permettre un renforcement et une diversification de l'offre touristique et de loisirs répondant à une demande croissante de la part des clientèles françaises et internationales ;
- faire découvrir ou redécouvrir aux Deux-Sévriens les curiosités touristiques ;
- développer et valoriser les territoires traversés par les grandes infrastructures ;
- promouvoir l'ensemble des usages du vélo.

Le schéma cyclable touristique établit une hiérarchisation des types d'itinéraires afin de mieux coordonner la réalisation, l'entretien et la promotion des différents circuits, charge au Département de veiller à la cohérence de l'ensemble de l'offre. Ainsi trois niveaux sont définis : au Département revient les itinéraires d'intérêt européen et national. Les itinéraires d'intérêt départemental ou infra-départemental structurants sont quant à eux partagés entre le Département et les collectivités de terrain (Communes et EPCI). Les itinéraires d'intérêt local (boucles locales, pistes urbaines...) sont pris en charge par les communes et les intercommunalités.

## Accroître l'attractivité de la destination Deux-Sèvres

Itinéraires d'intérêt national et européen, boucles cyclables sportives, parcours de proximité et itinéraires d'intérêt départemental ou interdépartemental, les Deux-Sèvres se traversent de part et d'autre à deux-roues. " Un véritable maillage territorial pour découvrir ou redécouvrir les Deux-Sèvres. Qu'elle soit touristique, utilitaire ou de loisirs, la pratique cyclable permet de porter un regard de proximité sur son territoire, d'en découvrir toutes les richesses patrimoniales et culturelles ", explique Coralie Denoues, conseillère départementale en charge du tourisme.

Pour rappel, la France se situe en deuxième position après l'Allemagne des destinations touristiques mondiales pour le vélo loisir. Le tourisme à vélo a représenté 9 millions de séjours au cours de l'année 2017 et un chiffre d'affaires global supérieur à 2 milliards d'euros. Par ailleurs, 25 % des clientèles touristiques à vélo dans notre pays sont étrangères avec une part importante de clientèles germaniques, néerlandaises et britanniques.

## En selle pour une mobilité douce

Au-delà de ses vertus touristico-économiques, la pratique cyclable est un art de vivre en plein développement. Elle permet de fluidifier la circulation notamment en zones urbaines et s'inscrit dans une démarche durable, une mobilité douce et non polluante. Des déplacements au plus près de la nature.

## Le Département veille sur les routes départementales et les chemins ruraux

En charge de l'entretien des 4000 km de routes départementales, le Département des Deux-Sèvres dispose de multiples leviers d'actions pour mener une véritable politique cyclable : la gestion des collèges, l'action touristique et économique, le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée doté de 6 250 km, les politiques en faveur des sports et de la jeunesse.

A ce jour, le Département a d'ores et déjà mené diverses actions :

- la réalisation d'aménagements cyclables (voies vertes et vélo routes, plan vélo, Marais poitevin) ;
- le soutien financier à des initiatives locales telles que le Ruban vert, les itinéraires cyclables de la Vallée du Thouet ou de la Vallée de l'Argenton, les boucles cyclables du Thouarsais...
- l'apport d'ingénierie aux initiatives locales ;
- le déploiement du label Accueil Vélo auprès de 56 structures labellisées ;
- la coordination du réseau Vélo Francette ;
- la promotion du vélo sur le site [www.tourisme-deux-sevres.com](http://www.tourisme-deux-sevres.com) et la valorisation de la filière vélo via les réseaux sociaux ;
- l'édition de dépliants d'information et de promotion.

## CONTACT PRESSE

**Delphine PERONNET**

Direction du Cabinet et de la Communication  
Tél : 05 49 06 63 48 / Port : 06 63 21 57 51



[www.deux-sevres.fr](http://www.deux-sevres.fr)